

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4786 - Lundi 06 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

SCISSION DE LA SNPSF :

La Poste Comores et la Banque postale séparées



SOCIÉTÉ

**Des entreprises d'eau
et restaurants bientôt fermés**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

05 Radjab 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2025**

Lever du soleil:

05h 48mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



C'est l'effervescence politique à Anjouan à une semaine des élections législatives et communales. Le président Azali se prépare à tenir à Sima, ce que le secrétaire fédéral du parti décrit comme le "grand meeting du parti sur l'île". Cet événement est déterminant dans la campagne électorale, après les précédentes élections présidentielles et gubernatoriales, où Sima aurait déjà joué un rôle décisif.

Organisé dans la ville de Sima, le meeting des "Bleus", de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC), a mobilisé un large éventail de militants et sympathisants. La région était en effervescence pour accueillir les quelques « 5000 personnes » attendues selon les organisateurs. Ce rassemblement semble illustrer la force de frappe du parti d'Azali dans le paysage politique du pays. Pour le bon déroulement du meeting, 2 000 chaises sont installées, et il a fallu déployer les gros moyens. Le patron de la CRC au niveau d'Anjouan, Claude Ben Ali, a

MEETING CRC À ANJOUAN :

Des milliers de personnes mobilisées à Sima

souligné en coulisse, l'importance symbolique de cet événement. « Ce meeting de Sima est crucial. Notre discours vise à régler une fois pour toutes certains problèmes (gagner dès le 1er tour sur toute l'île, ndlr), afin de pouvoir se concentrer sur d'autres priorités. C'est une obligation », a-t-il affirmé.

Une affirmation du secrétaire fédéral du parti, qui fait écho à son engagement en faveur d'une « démocratie sans faille » et à la nécessité, selon lui, de tenir des élections transparentes et intègres. En effet, la CRC continue de mener ce marathon électoral sans des véritables adversaires, l'opposition ayant décidé de boycotter le double scrutin. Les organisateurs, par leur ténacité appellent à la mobilisation pour soutenir le projet politique d'Azali. « Nous devons faire face aux opposants avec détermination. Ils ne sauront nous décourager », a réagi un

membre du comité d'organisation, mettant en avant l'esprit de combativité et de résilience des partisans du président. Ce rassemblement n'est pas seulement une plateforme pour exprimer le soutien aux 12 candidats d'Azali, mais aussi un moment de communion entre les membres du parti, renforçant le sentiment d'appartenance à un mouvement qui aspire à façonner l'avenir de l'archipel des Comores. Les discours, vifs et engagés, résonnent dans le cœur des participants, qui espèrent une continuité des réformes amorcées par le président.

Pour Azali, c'est l'occasion de présenter ses principales priorités et d'affirmer sa vision pour le développement du pays, ne jurant que « sur la paix, dans la paix et pour la paix ». Dans un contexte de rivalité politique sans réels enjeux, le président a comme un besoin de galvaniser ses troupes et de renforcer sa base élec-



torale. Alors que les échéances électorales approchent, la CRC affirme son intention de rester la force dominante. Ce meeting de Sima s'est annoncé comme un point de convergence pour les partisans de la CRC et du régime, illustrant la dynamique

politique actuelle à Anjouan. Les acteurs de la scène politique demeurent sur le qui-vive, à cinq jours de la fermeture de la campagne électorale qui a peine à démarrer.

Younès

LÉGISLATIVES 2025 :

Mbae Mohamed Chanfiou rameute ses troupes à Mnougou

Le ministre des affaires étrangères, candidat aux législatives, Mbae Mohamed, a ouvert sa campagne électorale à Mnougou son village natal, dans le Hamahamet. Il promet de travailler avec tous les acteurs politiques, qu'ils soient de l'opposition ou du pouvoir, pour garantir la paix et la stabilité dans le pays.

La campagne électorale se poursuit à moins d'une semaine du 1er tour des législatives et municipales. C'est dans son village natal de Mnougou, région de Hamahamet, que Mbae Mohamed Chanfiou, actuel ministre des affaires étrangères en congé, a choisi de tenir son premier meeting. L'événement a rassemblé une foule nombreuse de militants et sympathisants du parti au pouvoir, la CRC, venus en masse soutenir leur candidat. Des cadres du ministère étaient également présents. Dès le début de la rencontre, l'ambiance est mar-

quée par un fort engagement. « Nous sommes ici pour célébrer un fils de Mnougou, un homme d'État dont le parcours inspire fierté et espoir », déclare Salim Manchindou, jeune notable du village, après avoir ouvert le meeting par un verset coranique. Il exhorte les électeurs du Hamahamet à réfléchir sérieusement au bilan des candidats en lice. « Chacun de nous est responsable de l'avenir de notre pays », insiste-t-il.

La scène politique locale se mobilise également. Soulé Mmadi Boina, notable influent de la région, exprime son optimisme. « Un bon choix fait naître de bons résultats », lance-t-il, convaincu que les électeurs du Hamahamet sauront faire preuve de discernement. Parmi les personnalités présentes, plusieurs anciens ministres, dont Djaé Ahamada Chanfi et Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, apportent leur soutien à Mbae Mohamed. Dans son intervention, Mzé Abdou, ancien



ministre des Finances, se réjouit de voir le candidat désigné par le chef de l'État porter le nom de son père. « Ce choix incarne une continuité politique prometteuse pour notre pays », souligne-t-il, rappelant que la région du Hamahamet avait également marqué le début de la campagne présidentielle d'Azali Assoumani, réélu dès le premier tour.

Prenant la parole, Mbae Mohamed exprime sa gratitude

envers le président Azali pour lui avoir confié les rênes de la diplomatie comorienne. « C'est un honneur de marcher dans les pas de figures historiques comme Salim Hadji Himidi et Cheikh Ahmed Kamardine, qui ont marqué l'histoire diplomatique de notre région », déclare-t-il, visiblement ému. Le candidat a mis en avant ses réalisations en tant que ministre des affaires étrangères, notamment les avancées enregistrées en seulement quat-

re mois. Il promet de poursuivre sur cette lancée en travaillant avec tous les acteurs politiques, qu'ils soient de l'opposition ou du régime, pour garantir la paix et la stabilité dans le pays. « Comme je l'ai fait durant la gestion de la crise du COVID-19, je continuerai à multiplier les efforts pour le bien-être des Comores et de notre région », di-t-il.

Il termine en mettant en garde contre toute tentative de déstabilisation dans la région. « Nous ne pardonnerons jamais quiconque sème la zizanie et perturbe la paix dans notre pays », martèle-t-il sous les applaudissements. Cette ouverture de campagne, riche en symboles, laisse entrevoir une bataille électorale rude et un enjeu majeur pour le Hamahamet, fief de Taki et Mamadou. L'avenir dira si cette mobilisation sera suffisante pour propulser Mbae Mohamed au Palais de Hamramba.

Ibnou M. Abdou

ARTISANAT :

La CJCB de Bangoma prévoit de former 30 jeunes en couture

Dans le cadre de leur projet financé par l'ambassade de France, la CJCB (coopérative des jeunes couturières de Bangoma) prévoit de former 30 jeunes et femmes motivées en

couture traditionnelle et moderne, afin de les intégrer sur le marché du travail ou de les aider à créer leur propre activité. La sensibilisation de la population de la commune de

Mwalimdjini se poursuit dans les deux jours précédant la clôture.

Pendant que des rassemblements politiques battent leur plein en cette période de campagne électorale, la CJCB a réuni, mercredi 1er janvier, les habitants du quartier Mlwakaunuku à Bangoma pour les sensibiliser. Un appel à candidatures destiné à des jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant à Bangoma et dans les environs a été lancé. La coopérative souhaite que le message soit bien transmis au sein de la population. L'objectif de ce projet est d'aug-

menter le taux d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes de cette localité à travers la formation en couture traditionnelle et moderne.

Pour ce faire, cinq experts en couture dotés d'une solide expérience pédagogique sont également invités à se manifester pour transmettre leur savoir-faire et contribuer à l'autonomisation de la communauté. « Nous n'exigeons pas grand-chose de votre part, votre carte nationale peut suffire, à défaut votre acte de naissance. Ce que nous demandons, c'est votre disponibilité. Ce sont des cours qui seront réguliers pendant 6 mois », a

expliqué Abdou Malida, le coordinateur du projet.

Il s'agit, pour rappel, d'un projet de 15 mois lancé officiellement le 16 novembre 2024 à l'école primaire de Bangoma et financé à hauteur de 21,4 millions francs comoriens par l'Ambassade de France. Les réunions de sensibilisation vont se poursuivre le lendemain à Bandar es Salam « pour que toute la communauté soit au courant du projet, mais aussi l'accompagne pour sa réussite », dira le coordinateur, qui estime que l'atelier de couture sera le plus grand à Mohéli.

Riwad



Scission de la SNPSF :

La Poste Comores et la Banque postale deviennent autonomes

Dans une conférence de presse tenue à l'hôtel Retaj, le 4 janvier, la direction de la SNPSF a annoncé la scission de la société en deux entités juridiques distinctes, à savoir la Poste Comores et La SNPSF Transition. Effective dès ce mois de janvier, cette scission a pour objectif de renforcer l'autonomie de chaque branche tout en assurant la continuité des services pour la population.

La Société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF), a officiellement annoncé ce samedi 04 janvier, sa scission en deux entités distinctes lors d'une conférence de presse organisée conjointement par les deux sociétés au Retaj. L'objectif de

cette séparation, effective dès janvier 2025, est de créer deux entités autonomes. Le directeur général de La Poste Comores, Mohamed Abdallah Boina, a ouvert la conférence en annonçant : « À partir d'aujourd'hui, la SNPSF est divisée en deux. Nous devons vous informer officiellement que tous les services qui étaient assurés continueront d'être en place ». Cette scission marque une étape importante dans la réorganisation des services postaux et financiers aux Comores, et les responsables ont assuré que la qualité des services demeurerait inchangée.

Lors de la conférence, la directrice générale de la SNPSF Transition, Hayatti Hamadi Soulé, a de son côté, expliqué : « Dès aujourd'hui, nous officialisons cette scission. Nous

tenons à rassurer le personnel et la clientèle qu'aucun changement majeur ne sera apporté. Les employés seront désormais identifiés comme faisant partie soit de La Poste Comores, soit de la Banque Postale ». Cette séparation marque un tournant stratégique. La Poste Comores sera désormais responsable de tous les services postaux du pays, tandis que La SNPSF Transition se focalisera sur les services financiers. Hayatti Hamadi Soulé a insisté sur un point clé : « Ce n'est pas une liquidation, mais une évolution en deux entités distinctes pour renforcer l'efficacité et l'impact de chaque branche. »

Lancée en 2018, cette scission s'inscrit dans une vision ambitieuse de développement économique.

Selon la directrice, l'objectif est clair : « Offrir plus qu'un simple service bancaire en accompagnant les Comoriens dans leurs projets et leurs aspirations. » Ce projet vise également à créer des opportunités économiques, réduire le chômage et valoriser les compétences locales, dans une dynamique de modernisation et de progrès. Le directeur général de La Poste Comores a également souligné l'importance de cette réorganisation dans la lutte contre le chômage. « Nous souhaitons que cette scission permette de mieux structurer le secteur, de créer des emplois et d'offrir aux jeunes cadres des opportunités professionnelles au sein des deux entités », a-t-il déclaré.

L'État comorien espère que cette nouvelle organisation permettra non

seulement d'améliorer les services offerts à la population, mais aussi de favoriser l'innovation dans les secteurs de la poste et des services financiers. La répartition du personnel entre les deux branches s'est faite de manière progressive, en fonction des compétences et des affectations de chaque employé. Aucune suppression de poste n'a eu lieu, et les autorités ont assuré que les conditions de travail des employés resteront inchangées dans les deux entités. Cette scission représente un véritable tournant dans l'organisation des services publics aux Comores, visant à offrir plus de flexibilité et d'autonomie aux deux branches, tout en assurant la continuité des services pour la population.

Mohamed Ali Nasra

SOCIÉTÉ

Des entreprises d'eau et restaurants bientôt fermés

Lors d'une conférence de presse ce samedi 04 janvier 2025, le directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) Dr Hamza Abdou Azali a annoncé que certaines entreprises de fabrication d'eau et des restaurants seront fermées. Ces dernières ne respectent pas la sécurité alimentaire conformément à l'agrément sanitaire. Mais aussi elles n'ont pas fourni les documents administratifs complets.

L'INRAPE a organisé un face à face avec la presse dans le but de présenter les résultats des récentes inspections sanitaires menées au sein des établissements de fabrication d'eau et des restau-

rants. C'était l'occasion d'informer le grand public des mesures mises en place pour garantir la salubrité des aliments. Suite à ces récentes inspections sanitaires, l'institut annonce la fermeture des certaines entreprises d'eau et des restaurants qui ne respectent pas la sécurité alimentaire conformément à l'agrément sanitaire. Mais aussi elles n'ont pas fourni la totalité des documents administratifs requis.

« Mes agents ont fait plus de deux semaines d'inspection au sein des établissements d'eau et des restaurants. Suite à cela, ils ont découvert beaucoup de désordre. Les responsables ne respectent pas la sécurité alimentaire. Mais aussi, ils n'ont pas pu fournir tous les documents administratifs exigés pour ces entreprises. C'est vraiment tri-

ste. Pourtant on les a interpellés à mainte reprise surtout ceux qui produisent de l'eau. Nous avons une loi alimentaire adoptée en 2017 et un arrêté sur les dispositions relatives à la demande d'autorisation ou d'agrément sur le plan sanitaire, toutes personnes ou entreprises préparant, transformant ou commercialisant des produits alimentaires doivent les respecter. Malheureusement, d'après les inspections certaines entreprises et restaurants ne les respectent pas », déplore le patron de l'Inrape.

« Après les travaux d'inspections de mes agents, nous avons classés ces établissements et les restaurants en trois catégories. Il y a ceux qui sont dans les normes, aucun risque. Et d'autres qui sont moyens. Et ceux qu'il faut carré-

ment fermer car il y a trop de risques. Pour les producteurs d'eau, mes agents ont inspecté cinq entreprises : seulement deux répondent aux normes, aucun problème dans leur produit. Une qui est jugée passable, et les deux autres ne répondent pas aux critères, il faut les cadencasser. Pour les restaurants on en a examiné 22, dont 13 seront fermés à cause d'un manque de respect de la loi alimentaire et des documents administratifs. Nous sommes dans l'obligation de les fermer pour le bien de la population afin d'éviter les intoxications ou maladies. Car la santé publique est primordiale. C'est d'ailleurs notre mission de veiller sur la sécurité alimentaire », a-t-il déclaré.

Ce dernier a rebondi sur la question de restaurant Zanatany qui

est fermé récemment à cause de deux enfants qui sont tombés malade après avoir mangé un sandwich. Il a montré que ce restaurant restera fermé jusqu'à qu'ils remplissent les critères requis. Par ailleurs, il a abordé le sujet de l'importation du riz ordinaire. Soulignant que les huit importateurs qui ont eu l'agrément certains n'honorent pas les modalités, en important du riz de mauvaise qualité. Il suggère aux importateurs de garantir la qualité et la sécurité de ce produit car le peuple comorien mérite mieux. Sinon l'Inrape sera dans l'obligation de réagir.

Nassuf Ben Amad

DÉTRESSE DES HABITANTS :

Mayotte confrontée à des inondations

Les récentes pluies et inondations à Mayotte de ce vendredi 03 janvier, ont ravivé les craintes des habitants de Moroni, qui se souviennent encore des ravages du cyclone Chido. Les familles, inquiètes de la situation de leurs proches à Mayotte, craignent une répétition des récentes tragédies. De nombreux habitants de la capitale comorienne, dont certains ont des proches là-bas, se sentent impuissants face à cette nouvelle crise.

Les habitants de Moroni vivent dans l'angoisse et l'incertitude face à la situation qui se dégrade à Mayotte, après les fortes averses qui se sont abattues ce vendredi 03 janvier, notamment dans le secteur de Mamoudzou. Alors que l'île est placée en vigilance jaune pour des fortes pluies et orages, les dégâts sont déjà considérables, ravivant les souvenirs douloureux du passage du cyclone

Chido. « J'ai peur de revivre la même chose que le mois passé », confie Ahmed Sulaha, un habitant de Moroni. « Des membres de ma famille vivent à Mayotte, mais (...) ils ne peuvent pas revenir ici. Si le cyclone Chido a fait autant de mal, j'ai peur de ce qui pourrait se passer maintenant ». Ces inquiétudes sont partagées par de nombreux Comoriens, qui se sentent impuissants face à la situation de leurs proches.

Effectivement, vendredi dernier, une forte pluie a causé des inondations et des dégâts matériels importants, notamment dans le secteur de Mamoudzou, où un enfant de 8 ans a été blessé après qu'un mur de garage se soit effondré sur lui. Selon France-info : « un enfant de 8 ans a été blessé dans les hauteurs de Kaweni. Le mur d'un garage s'est effondré sur la victime, qui a été prise en charge consciente mais avec des fractures aux membres inférieurs », indiquent les pompiers. Un

incident tragique qui rappelle les ravages du cyclone Chido du 14 décembre dernier, qui avait déjà fragilisé les infrastructures locales.

L'hôpital de Mamoudzou, déjà gravement endommagé par le cyclone, a de nouveau été inondé dans ses services de réanimation et les blocs opératoires. Bien que le toit de l'hôpital ait été partiellement bâché la semaine dernière, les inondations ont persisté, mettant à mal un établissement déjà en difficulté. « Nous

avons l'impression que Mayotte ne s'en sortira jamais », déclare Fatima Abdoulhamid, une habitante de Mamoudzou. « Les infrastructures sont fragiles, et les secours sont souvent débordés. On a vécu des moments très difficiles après Chido, et aujourd'hui, on a l'impression que tout recommence ».

Dans un contexte déjà tendu, les habitants de Mayotte sont également confrontés à des problèmes de communication. Le numéro d'urgence

18 n'est plus accessible pour les clients de SFR, ce qui empêche les habitants de joindre les secours. « En attendant qu'une solution soit trouvée, les habitants sont invités à utiliser d'autres opérateurs pour contacter les secours », indique un communiqué des pompiers.

Pour les Comoriens, la situation à Mayotte est angoissante. Les familles, déjà marquées par le passage du cyclone Chido, sont à nouveau dans l'attente et l'inquiétude, sans pouvoir intervenir pour aider leurs proches, dans une situation de grande précarité. Les autorités doivent désormais agir rapidement pour éviter une nouvelle catastrophe. Les habitants de Moroni espèrent que les secours pourront faire face à la situation actuelle, et que les infrastructures de Mayotte seront renforcées pour éviter de nouveaux drames.

Mohamed Ali Nasra



Inondation à Mayotte @ internet.

LA RÉPLIQUE DES EXCLUS DE LA CRC :

“Nous avons choisi l'indépendance”

Exclus de la CRC, le parti au pouvoir, pour dissidence, Mohamed Rachid et ses compagnons de la région Oichili dénoncent des décisions unilatérales au sein du parti. Ces exclus annoncent leur candidature indépendante aux élections législatives.

Les dissidents récemment exclus du parti au pouvoir, la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC), ont décidé de briser le silence. Devant les médias, ce jeudi 02 janvier, Mohamed Rachid, accompagné des autres membres exclus, a fait une déclaration publique pour expliquer les raisons de leur désengagement du parti et leur choix de poursuivre leur combat en tant qu'indépendants. « Nous sommes des partisans de la CRC depuis 2001. Pendant les dix années où le parti était dans l'opposition, nous avons toujours été là pour soutenir ses idéaux. Aujourd'hui, ces idéaux ont pris une autre tournure, et nous ne nous reconnaissons plus dans leurs nouvelles lois », a déclaré Mohamed Rachid.

Mohamed Rachid, dont la can-

didature indépendante a été validée, affirme avoir agi en toute connaissance de cause : « Quand nous avons pris cette décision, nous savions qu'on allait nous exclure, mais c'était notre choix. Nous répondions à tous les critères d'éligibilité, et c'est pour cela que nous avons décidé d'aller de l'avant. » Le 31 décembre, la CRC a officialisé leur exclusion via un communiqué, mais selon ces dissidents, cette décision reflète une fracture profonde au sein du parti. « Nous nous désengageons désormais de la CRC et nous lançons en tant qu'indépendants », -t-il martelé.

Younoussa Rachidi est revenu sur les événements qui ont conduit à cette rupture. « Lorsque le président a remporté les élections, nous avons demandé au secrétaire national et au secrétaire général du parti de laisser la région de Oichili choisir son propre candidat pour les législatives. Cette proposition avait été acceptée. Cependant, à l'approche des élections, ils ont imposé de nouvelles conditions, notamment que ce soit les chefs de cellules des villages qui choisissent le candidat et que les femmes soient prioritaires », a-t-il



les exclus de la CRC en conférence.

expliqué.

C'est dans ce contexte que la ministre Fatima Ahamada, bien connue dans la région, s'est présentée face à Djaé Ahmed Chanfi et Chatoi Abdou lors d'un vote interne. « Elle a remporté le vote avec 8 voix contre 4 et 4 pour ses adversaires. Nous nous attendions naturellement à ce qu'elle soit désignée candidate. Mais à notre grande surprise, c'est Chatoi Abdou qui a été choisi par le parti », a-t-il ajouté. Pour les dissidents, cette incohérence dans les décisions de la CRC a marqué le point de rupture. « Si

nous sommes allés à l'encontre de la CRC, c'est parce qu'ils n'ont eux-mêmes pas respecté les consignes que nous avons convenues au préalable », a conclu Younoussa Rachidi.

Ces candidatures indépendantes annoncent un tournant dans le paysage politique de la région Oichili, où la CRC pourrait voir son hégémonie contestée. Dans leur déclaration, les membres exclus ont également rappelé le communiqué diffusé par le Bureau national de la CRC le 31 décembre 2024. Ce document annonce leur exclusion définitive

pour avoir enfreint les principes du parti en présentant une candidature indépendante. « Ces choix ont perturbé la cohésion interne et sont en désaccord avec les valeurs fondamentales de la CRC », indiquait le communiqué. La décision avait été prise après une consultation du bureau fédéral et du comité des sages, qui a conduit à l'exclusion de Mohamed Rachadi Mdoihoma, Nakidine Mohamed Hassane, Olad Imam, Bacar Said et Younoussa Rachidi, conformément à l'article 6 du règlement intérieur du parti.

La CRC y réaffirmerait également son engagement pour l'unité et la discipline collective, appelant ses membres à se concentrer sur les échéances électorales à venir et à soutenir les candidats officiellement désignés. « Nous comprenons cette décision, mais elle illustre une dérive que nous ne pouvions plus cautionner », insistent les dissidents, désormais déterminés à se présenter sous une bannière indépendante.

Mohamed Ali Nasra

EDUCATION :

Nassabia Mdohoma honorée pour ses services

Après des décennies passées à enseigner et à former des générations d'élèves, Nassabia Mdohoma, institutrice à Mwembwadjuu dans le Mitsamiouli, a été honorée par un pot d'adieu ce mercredi 1er janvier. Collègues, élèves et anciens apprenants ont salué le parcours exceptionnel de cette éducatrice.

L'émotion était palpable ce mercredi 1er janvier à Mwembwadjuu dans le

Mitsamiouli au nord de Ngazidja, lors du pot d'adieu organisé en l'honneur de Nassabia Mdohoma, institutrice dévouée qui prend sa retraite après des années de bons et loyaux services à l'école publique de Mwembwadjuu. Le personnel de l'établissement, les élèves, et plusieurs anciens aujourd'hui devenus cadres, se sont réunis pour saluer le parcours exemplaire de celle qui a marqué des générations. Le directeur technique de l'établissement a ouvert les festivités en

rendant un vibrant hommage à l'engagement de Mme Nassabia. « Elle a été bien plus qu'une institutrice. Grâce à elle, des générations de jeunes ont pu accéder à des postes de responsabilité, devenant cadres, directeurs, et bien plus encore. Son dévouement et sa persévérance resteront un exemple pour nous tous », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Nassabia Mdohoma, visiblement émue, a profité de cette occasion pour adresser un message de gratitude et d'espoir. « Enseigner a été une

vocation, une passion. Chaque enfant que j'ai vu grandir et réussir est une victoire. Je suis reconnaissante envers mes collègues, mes élèves, et tous ceux qui m'ont accompagnée dans ce chemin. L'éducation est la clé pour changer des vies, et je suis fière d'avoir contribué à cela », confie-t-elle.

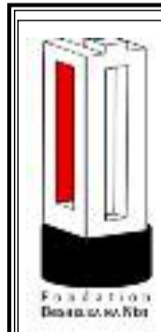
Le directeur général de l'établissement a conclu les discours en soulignant l'importance de son travail. « Nassabia a laissé une empreinte indélébile dans cette école. Elle a bâti bien plus que des cours. Elle a

bâti des espoirs et des avenir. Nous lui souhaitons une retraite paisible, avec la certitude qu'elle restera un modèle pour nous tous. » Cette journée a été marquée par des témoignages émouvants, et des moments de partage entre collègues et élèves. Si Mme Nassabia quitte désormais les salles de classe, son héritage continuera de rayonner au sein de l'école et bien au-delà. Un chapitre se ferme, mais l'impact de son dévouement reste gravé dans les mémoires.

Mohamed Ali Nasra



Bandramaji, le 1er janvier 2025



COMMUNIQUE POUR UN NOUVEAU RECIT ARCHIPELIQUE

Ce mercredi 1er Décembre 2024, la fondation BESHELEA NA NTSI a tenu son Assemblée générale constitutive au lieu-dit Bandramaji (Depô, Nyumakele), en présence des membres fondateurs.

Dans son mot d'introduction, le président de la fondation, Anissi Chamsidine a souligné le caractère historique de cette rencontre. La fondation souhaite initier un travail de mémoire autour de l'archipel. Elle ambitionne d'interroger l'imaginaire de ce pays, de renouer avec les valeurs communes à ces îles.

« Avant que le colonisateur ne s'immisce dans nos vies, l'archipel répondait à une forme d'unité. Maore, Ndzuan, Mwali, Ngazidja constituaient un pays, fondé sur des valeurs, des traditions et une mémoire commune », a-t-il rappelé,

soulignant le rôle colonial de la France dans « l'asservissement de nos consciences ».

Cette assemblée marque le lancement officiel de la fondation BESHELEA NA NTSI. Avec l'inauguration d'une stèle à la mémoire des victimes du Visa Ballardur. Il s'agit de « redonner vie et sens à l'histoire constituée en ces îles depuis ses premiers habitants », afin de « dire non au démembrement archipelique, qui continue à nous anéantir ».

Bandramaji (Depô, Nyumakele) où s'est tenue l'Assemblée générale est destiné à devenir le lieu-mémoire où se réuniront régulièrement les membres de la fondation. Le bureau exécutif élu s'engage à travailler sur trois ans autour de plusieurs axes, dont le développement de ce site dans le Nyumakele et l'ouverture d'une enquête autour de la tragédie du visa Ballardur.

FORMATION À LA FFC :

Licence B, une opportunité pour les entraîneurs comoriens

Samedi dernier s'est déroulé au stade Maluzini, la cérémonie d'ouverture et le début de la formation de la licence B en faveur d'une vingtaine de techniciens comoriens possédant déjà la licence C CAF au moins depuis deux ans, et toujours en activité. Une cérémonie qui a été honorée par la présence du patron du football comorien Said Ali Said Athouman, qui a fait de la formation des cadres une priorité pour la FFC.

"Du 24 décembre 2024 au 02 mai 2025, la vingtaine de techniciens va être soumise à des cours pratiques et théoriques, qui vont être dispensés par le Directeur Technique National, Ayouba Moussa et Omar Mahfoud Awad un instructeur FIFA engagé spécialement par la FFC pour cette occasion. Ce dernier va profiter de son séjour aux Comores pour préparer la documentation qui va être soumise à la CAF pour la préparation de la Licence A CAF d'ici la fin de l'année 2026 », peut-

on lire sur une publication de la FFC annonçant le début de cette formation.

Donc, pendant quatre mois avec des périodes de coupure où les récipiendaires iront dans leurs clubs pour des exercices pratiques, la vingtaine de techniciens va suivre cette formation avec comme optique l'obtention de la licence B CAF. Lors de son intervention, le président de la FFC a tenu à « remercier la confédération africaine de football pour nous avoir permis d'intégrer ce programme de coaching, alors que des pays qui ont beaucoup de moyens que le notre n'ont pas encore accès à cette convention CAF Coaching. » Et le président de continuer en s'adressant aux entraîneurs : « Nous espérons que vous allez être nombreux à valider la licence B pour ensuite passer à la A d'ici une année, et pourquoi pas faire la licence Pro pour permettre à notre pays d'avoir des techniciens de haut niveau. »

Outre le directeur technique national, cette formation sera animée et conduite par, Omar Mahfoud



un technicien Djiboutien, instructeur FIFA et CAF que la fédération a spécialement engagé pour donner un coup de pouce à la DTN. Au-delà de cette formation, cet ancien DTN de Djibouti aura la tâche de préparer le document que la FFC doit présenter à la CAF pour

demande la permission de faire passer la licence A, d'ici fin 2026 au plus tard. Le technicien a tenu à rappeler aux entraîneurs bénéficiaires, la chance qu'ils ont de suivre une telle formation avec une prise en charge de la Fédération « Ailleurs des gens payent pour pouvoir accé-

der à ces genres de formations. Il faut donc remercier la FFC et le président pour les efforts qu'ils déploient pour que vous puissiez bénéficier d'une telle formation. »

Imtiyaz



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Date de publication : 23 décembre 2024
Date limite de dépôt de manifestation d'intérêt : 23 janvier 2025 à 12h30 heure locale de Moroni

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et à l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation d'un document cadre sur les IPPs en Union des Comores.

Les services de consultant (« les services ») comprennent :

- L'élaboration du document cadre de réglementation sur les Producteurs Indépendant d'Electricité (IPP), en cohérence avec la politique énergétique nationale. Ce cadre vise à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à renforcer l'accès et à la sécurité de l'approvisionnement électrique.

- L'étude prévoit de développer un cadre réglementaire et institutionnel des IPPs permettant de:

- Fixer les conditions et normes d'intégration des IPPs dans le réseau national.
- Réduire le coût de la consommation énergétique pour les ménages.
- Protéger les droits des opérateurs, des investissements en IPPs ainsi que des consommateurs finaux;
- Inciter la recherche et le développement des nouvelles techniques de production, d'injection et de distribution d'énergie;
- Assurer les droits des producteurs / consommateurs indépendant ainsi que ceux de la Société Nationale de l'Electricité.
- Elaborer des normes et conditions pour l'injection dans le réseau des auto-producteurs ayant une surproduction en énergie électrique.

- Mettre en place des conditions facilitant la vulgarisation de ce cadre réglementaire pour les IPPs;

- Assurer/Garantir l'accès aux énergies renouvelables pour les populations les plus démunies.

- Favoriser une utilisation de la biomasse conciliable avec les principes de durabilité des ressources;

- Améliorer la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique;

- Proposer des modèles type de contrat d'achat standard;

- Analyser l'ensemble des conditions nécessaires au niveau national, à la construction et à l'exploitation des IPPs;

- Formation en technique de négociation contractuelle.

La durée de la mission est de 90 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive) et la date prévue de début des prestations est le 1er /03/2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant de la SONELEC :

<https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets de consultant admissible (« consultant ») à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les documents administratifs à fournir sont:

Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année 2024 et quitus fiscal.

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :
(1)Expérience et leurs qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)

(2)Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la

section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du «**Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI)** », cinquième édition, septembre 2023 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2025 à 14h30, heure locale.

Unité de Coordination du Projet UCP/PAESC,
À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP
Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores
Tel : +269 763 10 94
Mail : infospaesc@gmail.com

NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note Technique globale (T) atteint un score supérieur ou égal à 70/100, il sera convié à présenter ses propositions techniques et financière en vue des négociations contractuelles.

Le Coordinateur
DJAANFAR ABDOUROIHAMANE



12 Janvier
2025

16 Février
2025



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

“ Mon choix,
mon avenir,
je vote! ”



#Elections2025
#MonChoixmonAvenir